

## Convocation des actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire

### Société SIAME

Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2025 décide de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire pour le Jeudi 15 Mai 2025 à 09H00 au siège de la société, Rue des Mathématiques Zone Industrielle 8030 – Grombalia, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024 ;
- 2- Examen des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- 3- Lecture et approbation des états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- 4- Lecture et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
- 6- Lecture et approbation du rapport d'activité du groupe SIAME ;
- 7- Examen et approbation des états financiers consolidés du groupe « SIAME », relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- 8- Examen du rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers consolidés du groupe SIAME arrêtés au 31/12/2024 ;
- 9- Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2024 ;
- 10- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 ;
- 11- Désignation de deux nouveaux Commissaires aux Comptes ;
- 12- Pouvoirs pour formalités ;

## Assemblée Générale Ordinaire du 15 Mai 2025

### Projet de Résolutions

#### Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Deuxième résolution :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2024 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Quatrième résolution :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 6 220 166,724 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2024 s'élevant à 3 325 771,304 Dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	3 325 771,304
Résultats reportés	6 220 166,724
Total	9 545 938,028
Réinvestissement en Fonds Capital Risque « SICAR »	-400 000,000
Fonds Social	-50 000,000
Solde Disponible	9 095 938,028
Dividendes à distribuer (0,180 Dinar/action) à prélever sur le Report à Nouveau (soumis à la retenue à la source au taux en vigueur).	-2 779 920,000
Report à nouveau	6 316 018,028

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,180 Dinar par action, soit un montant total de 2 779 920,000 Dinars, à prélever sur les résultats reportés et qui sera soumis à la retenue à la source au taux en vigueur.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du .....

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Cinquième résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2024, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Sixième résolution :

Après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2024 (Bilan, Etat de Résultat, Etat de Flux de Trésorerie et Notes aux Etats Financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs, un montant forfaitaire brut Huit Mille Sept Cent Cinquante Dinars (8 750 Dinars), par administrateur, au titre de jetons de présence pour l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire Fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit à la somme de Douze Mille Cinq Cent Dinars (12 500 Dinars) au titre de l'exercice 2024, pour chacun des membres du Comité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

#### Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de designer les deux cabinets suivants en tant que co-commissaires aux comptes de la SIAME pour le mandat 2025 ;2026 et 2027 expirant avec

la tenue de de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2027 :

- la société « xxxxxxxxxxxxxx », société d'expertise comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie titulaire de l'identifiant unique N° xxxxxxxx représentée par Monsieur xxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxx,

- la société « yyyyyyyyyyyyyyy », société d'expertise comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie titulaire de l'identifiant unique N° yyyyyyy représentée par Monsieur yyyyyyyyyyy yyyyyyyyyyy,

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

### Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès-verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.